

Objet: DM - 2021_077

Séance du mardi 30 novembre 2021

Membres en exercice : 15

Date de la convocation: 24/11/2021

Présents : 13

L'an deux mille vingt-et-un et le trente novembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Andre DUJOLS,

Votants: 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Présents : Andre DUJOLS, Bruno FILIOL, Stephanie GAILLARD, Danielle LACOMBE, Thierry RIEU, Sylvie LACOMBE, Stephanie SALIES, Pierre DUPONT, Christelle CHAUVET, Jean Christophe GUY, Georgette TOUZY, Luc AVELLANEDA, Matthieu PIJOULAT

Représentés: Cecile ROQUESALANE

24/11/2021

Absents: Jordan ANGELVY

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2021, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
		TOTAL :	0.00
			0.00
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
2313 - 176	Constructions	-500.00	
2315 - 200	Installat ^o , matériel et outillage techni	500.00	
		TOTAL :	0.00
			0.00
		TOTAL :	0.00
			0.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Fait et délibéré à SAINT CERNIN, le 30/11/2021.

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture de AURILLAC le 13/12/2021
et publication ou notification du 13/12/2021

Le Maire,
A. DUJOLS

